



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Napierville du 17 décembre 2025 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|-------------------|
| - Ghislain Perreault | - Mathylde Gagnon |
| - Christine Bleau | - David Dumont |
| - Nathalie Lavoie | - |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 17 DÉCEMBRE 2025

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2026
3. Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2026-2027-2028
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

2025-12-380 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2025-12-380 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Christine Bleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2025-12-381 Adoption du budget 2026

Résolution #2025-12-381 : Adoption du budget 2026

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 954 du Code municipal, Madame la Mairesse Chantale Pelletier fait la présentation du budget pour l'année 2026.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Mathylde Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le budget pour l'année 2026, au montant de 7 305 388\$

ADOPTÉE

2025-12-382 Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2026-2027- 2028

Résolution #2025-12-382 : Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le conseil doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents.

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Mathylde Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter le programme des immobilisations pour les années 2026-2027-2028, à savoir:



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

DÉPENSES À EFFECTUER	2026	2027	2028
Réfection de l'égout pluvial de la rue de l'Église et la rue Saint-Alexandre		3 600 000\$	
Réfection des infrastructures de la rue Dominique			1 300 000\$
Réfection des infrastructures de la Rue Marchand			1 000 000\$
Réfection des infrastructures de la rue Saint-Martin		1 900 000\$	
Réfection des infrastructures de la rue Saint-Alexandre		2 300 000\$	
Réfection des infrastructures de la rue Poupart			3 700 000\$
Trottoirs boulevard Bourgeois	200 000\$		
Resurfçage, boulevard Bourgeois	220 000\$		
Trottoirs Place Rachel	100 000\$		
Achat d'un camion-benne avec gratte frontale		300 000\$	
Études, plans, devis et construction d'un puits parallèle au puits Saint-Martin		525 000\$	
Remplacement de vannes d'aqueduc	214 000\$		
Terrain tennis et pickleball		700 000\$	
Aménagement d'une place publique		600 000\$	
Agrandissement du garage municipal	2 000 000\$		
Estrade loisirs		20 000\$	
Ajout d'une toile d'ombrage au parc de planches à roulettes	100 000\$		
But de soccer		10 000\$	
Bancs des joueurs avec abris pour le soccer			32 000\$
Clôture Éco-centre			45 000\$
Feux de circulation intersection Saint-Jacques et Saint-Nicolas	450 000\$		
Aménagement d'un terrain de baseball	425 000\$		
Aménagement d'un bâtiment de rangement parc Poupart		150 000\$	
	3 709 000\$	10 105 000\$	6 077 000\$
MODE DE FINANCEMENT	2026	2027	2028
Fonds d'administration		30 000\$	32 000\$
Fonds de roulement		300 000\$	
Surplus non-autrement appropriés	450 000\$		
Subvention et règlement d'emprunt	3 259 000\$	9 775 000\$	6 045 000\$
TOTAL MODE DE FINANCEMENT	3 709 000\$	10 105 000\$	6 077 000\$

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Madame la mairesse invite les personnes présentes à soumettre leurs questions sur les sujets à l'ordre du jour au conseil municipal à ce moment de la séance.

Je soussignée directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

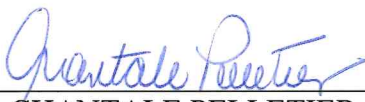

Julie Archambault, dir. gén. & gref.-trés.

2025-12-383 Levée de l'assemblée

Résolution #2025-12-383 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Madame la conseillère Christine Bleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De clore l'assemblée à 19h37.


CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

ADOPTÉE


JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE